

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Consdorf se propose d'engager

pour les besoins du secrétariat communal :

un Agent administratif (m/f)

à temps plein, sous le statut du fonctionnaire communal ou de l'employé communal, groupe de traitement A2, B1, C1, sous-groupe administratif.

Conditions d'admission :

Les détails complets sur les conditions d'admission sont disponibles dans l'aide-mémoire téléchargeable sur le site internet de la commune : www.consdorf.lu

Les candidats sont invités à adresser leur candidature écrite au Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune de Consdorf, 8, Route d'Echternach L-6212 Consdorf pour **mardi, le 01 septembre 2026** au plus tard.

Veuillez noter que les demandes incomplètes ou déposées après cette date limite ne seront pas prises en considération.

Consdorf, le 25 juillet 2026

Le collège des bourgmestre et échevins